

LES MUTATIONS DU SYSTEME ECONOMIQUE MONDIAL

Michel FOUQUIN

CEPII - Paris

L'EVOLUTION DE LONGUE PERIODE

La naissance d'un système économique multinational remonte sans doute au XVème siècle en Europe. A cette époque, le développement des relations économiques internationales atteint une densité telle que l'évolution économique de chaque nation dépend de plus en plus de l'évolution des autres nations. Pour certaines matières premières essentielles apparaissent des marchés où se fixent les prix, prix qui s'imposent plus ou moins rapidement à tous. L'or, la production d'or et sa mise en circulation provoquent des périodes d'inflation et de déflation qui marquent l'émergence d'une conjoncture multinationale.

La mondialisation passe du XV au XIXème siècle par la colonisation européenne. La "conquête du monde" s'achève par la force en Asie (Chine, Japon) au milieu du XIXème siècle. Dès lors, jusqu'à la révolution d'octobre, le système-monde est planétaire, mais divisé en empires européens. Seules exceptions, les Amériques qui se libèrent en grande partie de la tutelle coloniale dès la fin du XVIIème siècle et que les Etats-Unis quoique dominants ne tenteront pas pour l'essentiel de coloniser, et le Japon qui, trop tard venu, ne pourra développer à l'échelle de l'Asie ses ambitions de conquête que pendant une courte période de 1930 à 1945 (sans compter Taïwan en 1895 et la Corée en 1910). De la fin de la seconde guerre mondiale à nos jours, on assiste à la décomposition des empires coloniaux européens et à l'émancipation des tiers-mondes. 1990 marque la fin de l'empire soviétique. Ces évolutions aboutissent à la création d'un nouveau système composé de plus d'une centaine d'Etats souverains, pour ne tenir compte que de ceux dont la taille est supérieure à 1 million d'habitants. 1945-1990 peut être caractérisée comme l'époque de l'interdépendance croissante d'Etats souverains, égaux en droit sinon en fait.

Les nouveaux Etats indépendants mènent au départ des politiques nationalistes et volontaristes pour poser les bases de leur développement futur. Partout l'Etat est l'inspirateur et le coordinateur du développement, y compris dans les nouveaux pays industrialisés d'Asie. Les crises pétrolières, puis les crises de la dette remettent en cause ces stratégies au seuil des années quatre-vingt. Dès lors, les programmes de réformes économiques d'inspiration libérale se répandent partout, car ils sont souvent la condition requise pour obtenir des aides financières cruciales. Très peu de pays du tiers monde échappent à cette emprise. Dans les pays développés après l'abandon du système de Bretton Woods, les politiques dites de déréglementation inaugurées à la fin des années soixante-dix aux Etats-Unis, puis au Royaume-Uni introduisent de nouvelles règles du jeu marquées par l'abandon par l'Etat de certaines prérogatives essentielles telles que le contrôle des mouvements de capitaux.

L'ETAT DE LA MONDIALISATION

A partir des années quatre-vingt, le processus de mondialisation change qualitativement sous la pression de deux phénomènes. Tout d'abord, il faut noter que l'on passe aujourd'hui tant à travers les négociations du GATT pour le commerce international, qu'à travers le processus d'intégration européenne, d'une économie mondiale d'interdépendance à une économie mondiale intégrée. En effet jusqu'en 1985, la libération des échanges signifiait une libération limitée aux produits industriels (et encore pas tous), par ailleurs, les Etats demeuraient assez largement libres de mener les politiques économiques, monétaires, industrielles qui leur convenaient. L'extension du libre-échange conduit à remettre profondément en question le degré d'autonomie des politiques nationales. La libération des mouvements de capitaux entre les principaux pays développés, l'ouverture au libre-échange du secteur des services, l'ouverture des marchés publics à la concurrence internationale, tels sont quelques uns des bouleversements qui sont à l'œuvre aujourd'hui. La fin de la guerre froide elle-même tend à réduire le rôle du complexe militaro-industriel et donc de l'Etat dans le développement. Simultanément cependant le poids économique de l'Etat s'appesantit avec le développement de son rôle social : éducation, santé, retraite. Le secteur public a une mission de plus en plus domestique, tandis que le secteur des entreprises privées élargit son champ d'action au monde.

Le second phénomène correspond à la généralisation (en Europe et au Japon après les Etats-Unis) de la stratégie de mondialisation des activités des grandes firmes. L'activité économique mondiale tend à se structurer en réseaux multiples de firmes dominantes qui couvrent l'ensemble de la planète à partir des trois pôles : Etats-Unis, Europe, Japon. Les réseaux sont le véhicule indispensable de la maîtrise des marchés. Ces réseaux servent, en fin de compte, à structurer l'ensemble des activités économiques. Leur développement actuel repose sur la révolution technique liée aux télécommunications et aux ordinateurs. Les coûts de mise en place des réseaux -en particulier pour la commercialisation des produits- sont considérables et constituent des barrières à l'entrée (des concurrents) tout à fait redoutables. Les sociétés de commerce international japonaises, les systèmes de réservation du transport aérien, les réseaux bancaires et, bien entendu, les réseaux de télécommunication sont des exemples bien connus d'activités organisées en réseau qui permettent aux entreprises qui les possèdent de disposer de position quasi-monopolistiques. Ces réseaux sont de plus multifonctionnels. Ainsi, les sociétés de commerce ont-elles de multiples rôles, au centre desquels se trouvent la collecte et la diffusion de l'information, l'achat et la vente de produits, le financement et l'assurance des opérations de développement de leurs activités, enfin la gestion du personnel au sein des groupes.

L'image d'un monde pris dans les mailles des réseaux d'entreprises capables d'observer et d'intervenir 24 h sur 24 h dans le monde entier pour gérer leurs intérêts n'est plus tout à fait du domaine de la Science Fiction. Simultanément, il apparaît que les firmes deviennent de plus en plus diversifiées. La forme conglomérale "lâche" mais structurée par de puissants réseaux constitue la forme la mieux adaptée à cette évolution.

ESSAIS DE QUANTIFICATION

Quelques informations quantitatives partielles permettent de se faire une idée approximative du phénomène de mondialisation. Dans le cas des Etats-Unis, les importations du secteur manufacturier représentaient en 1988 17,4 % de la production nationale, ou 16,5 % du marché intérieur, la production américaine sous contrôle étranger représentait environ 12,7 %. Au total, une première évaluation nous donne une "pénétration" étrangère de près de 30 % du marché du plus grand pays du monde. Pour les pays européens, une approximation rapide nous donnerait des chiffres environ deux fois plus importants, soit près de 60 % ! Dans certains secteurs tels que les secteurs de l'électronique, la mondialisation est encore plus poussée.

A l'échelle du monde, on obtient des taux de globalisation moins importants. Les pays de l'Est n'étaient pas encore ouverts et les pays endettés avaient été contraints de réduire leurs importations, tandis que les MNC par prudence s'en étaient retirées. Une estimation nous donne en moyenne mondiale 22,3 % d'échanges internationaux par rapport à la production ou à la demande mondiale et 16,5 % de contrôle étranger, soit un total de globalisation d'environ 38,8 %.

On peut a priori penser que la globalisation est beaucoup moins avancée dans les secteurs des services pour deux raisons essentielles : tout d'abord, la déréglementation y est récente et partielle ; par ailleurs, les services par nature s'échangent peu. Cependant dans certains secteurs précis (finance, transport aérien par exemple), celle-ci est déjà très avancée.

LA REGIONALISATION, SUBSTITUT OU COMPLEMENT DE LA MONDIALISATION

Cependant, face aux graves difficultés économiques qui s'accumulent : montée du chômage en Europe, transition catastrophique dans les pays de l'est, recul de l'Amérique Latine, drame sans fonds de l'Afrique, certaines réactions hostiles à la poursuite de la globalisation se manifestent. La gestion du système-monde construit sur les hypothèses libérales paraît devenir de plus en plus insupportable d'où l'idée -minoritaire' encore- de reconstruire des solidarités régionales à partir des Etats.

D'une certaine façon, la régionalisation se situe au centre des conflits : elle peut être conçue comme une extension des nations pour constituer de nouveaux Etats multinationaux (sous des formes à définir), ou comme une sous-division de la globalisation, nécessaire à la bonne gestion des activités des FMN -parfois aussi la régionalisation peut servir de laboratoire pour expérimenter de nouvelles formes de déréglementation. En ce sens, le débat sur l'élargissement de l'Europe est bien un débat sur le degré de préférence régionale qui varie en sens inverse du nombre de participants. En effet, plus ce dernier augmente plus il sera difficile de gérer des intérêts de plus en plus contradictoires, si ce n'est en laissant le marché opérer spontanément une sélection.

Au delà du caractère ambigu de la régionalisation au plan institutionnel, celle-ci est d'abord un phénomène naturel résultant de l'intégration locale des marchés. Il est en effet toujours plus facile d'échanger des biens, des services ou même des capitaux et des hommes

entre pays proches qu'entre pays lointains. L'aspect institutionnel de l'intégration ne doit pas faire illusion. Ainsi les pays membres de l'AELE échangent moins de biens et de services entre eux qu'ils n'en échangent avec les pays de la CEE. La proximité géographique joue bien, dans ce cas, un rôle primordial. Dans le même ordre d'idées, on assiste aujourd'hui à une intégration accélérée de l'économie taïwanaise dans l'économie de la République Populaire de Chine, alors que les relations diplomatiques entre les deux pays sont encore inexistantes, la proximité tant géographique que culturelle a renversé tous les obstacles institutionnels.

On peut dès lors se demander à quoi servent les tentatives d'organisation régionale. La création d'une Union Régionale est en fait motivée par la volonté de peser sur le fonctionnement même du système mondial. Jusqu'à présent en effet, les Etats-Unis ont pu, plus ou moins unilatéralement, imposer des modifications brutales du système mondial. Ainsi la dislocation du système de parités fixes instauré par les Accords de Bretton Woods a-t-elle été réalisée à la suite de la décision américaine de laisser flotter leur monnaie. L'Europe par la CEE exprime une volonté de définir un nouvel ordre mondial. Et, dans les faits, le poids de la CEE s'est considérablement accru, en dépit des points de vue divergents qui s'expriment en son sein. En Europe, plutôt que d'une fragmentation du monde, on peut dire que l'on assiste, à travers Maastricht, à la construction chaotique d'un des trois pôles/de l'économie mondiale, création qui devrait imposer une gestion coopérative du monde parce que l'Europe pourrait disposer à la fois du poids économique, monétaire, politique et militaire pour "balancer" globalement le pouvoir des Etats-Unis. L'ALEA (Association de Libre Echange Asiatique) a été fondée dans le but de faire entendre la voix des pays d'Asie dans les négociations du GATT. D'une certaine façon, le MERCOSUR devrait jouer un rôle similaire. L'ALENA (Association de Libre Echange du Nord de l'Amérique) par contre semble organiser autour des Etats-Unis l'intégration sans contrepartie de deux économies relativement petites (Mexique et Canada). L'objectif des Etats-Unis étant de sortir les pays proches -en tout cas le Mexique- du piège de l'endettement et de le réintégrer dans le système mondial, selon une stratégie qui pourrait s'appliquer à d'autres pays d'Amérique Latine.

DE LA MONDIALISATION A LA GLOBALISATION

Le concept de globalisation a été mis à la mode par des économistes japonais. Ce concept joue deux rôles : un rôle descriptif et un rôle idéologique.

Sur le plan descriptif, la globalisation désigne deux phénomènes différents quoique complémentaires, d'un côté il s'agit du fait que les entreprises se mondialisent, d'un autre côté il s'agit du fait que des activités économiques diverses fusionnent. Le banquier devient assureur (et réciproquement), le producteur devient distributeur, l'informaticien offre du hardware et du software, le transporteur aérien offre à la fois un service de transport de réservation et de voyageur, etc... Les frontières entre les métiers deviennent floues, le service rendu devient le facteur déterminant et en tant que tel il modifie complètement la nature des relations économiques : puisque l'important, c'est l'utilisateur final, la stratégie c'est la construction de réseaux qui permettent de fidéliser et de capter la clientèle. Le réseau coûte cher, il tend à exclure la concurrence.

Le concept de globalisation a aussi un emploi idéologique pour proclamer le déclin des nations et des États et affirmer la toute puissance des entreprises privées dont la nationalité n'a en fin de compte plus beaucoup d'importance. A cet égard, il est révélateur que ce soient des japonais qui aient inventé ce concept et qu'ils l'utilisent abondamment dans les enceintes internationales. En affirmant que la nationalité perd de l'importance cela permet de relativiser la montée en puissance des entreprises japonaises et, par la même occasion, de réduire leur internationalisation à un phénomène purement privé. L'ennui, c'est que jusqu'à présent les entreprises japonaises qui se sont délocalisées ne l'ont fait que pour tourner les mesures de protection prises par des marchés nationaux en voie d'être totalement conquis par ces mêmes entreprises japonaises. Par ailleurs, on sait que ces entreprises ne font pas ou peu de recherches et développement en dehors du Japon et que leurs personnels de direction sont intégralement japonais. On sait aussi en revanche que la pénétration du marché japonais est difficile et que l'implantation des entreprises occidentales y est extrêmement minoritaire (2 % de la production industrielle au Japon est sous contrôle étranger). Pour les entreprises japonaises qui se mondialisent, cette évolution est souvent subie comme une conséquence du protectionnisme plutôt que voulue. De nombreux leaders de ce pays sont en effet convaincus que les performances économiques de leurs entreprises tiennent à la qualité particulière de la main-d'œuvre et de la culture japonaise, qu'ils ne sauraient retrouver ailleurs. Cette état d'esprit peut expliquer également que le Japon hésite à s'engager vis-à-vis du reste du monde car il n'est pas, pour l'instant, porteur d'un message à valeur universelle ce qui le différencie nettement des États-Unis ou même de l'Europe.

La mondialisation des activités économiques si elle est bien une tendance dominante de l'économie mondiale ne signifie pourtant pas une convergence des niveaux de vie, même si l'aspiration à un mode de vie "à l'américaine" est assez largement partagée. La fin de l'opposition entre un camp socialiste et un camp capitaliste ne conduit pas spontanément à un développement harmonieux du monde. Bien au contraire, la décennie quatre-vingt a été marquée par un recul de l'Amérique Latine, de l'Afrique et du Proche Orient, tandis que l'Asie de l'Est a poursuivi son processus de rattrapage des pays développés. Au début, le rattrapage n'était le fait que de quelques pays (les dragons), depuis plus de dix ans le phénomène s'est étendu à la Chine et, dans une moindre mesure, aux pays de l'ASEAN.

Dans les années quatre vingt-dix, s'il semble que l'Amérique Latine puisse sortir du piège de l'endettement, il ne semble pas en revanche que les autres zones en déclin puissent accomplir un redressement sensible. Pire les pays de l'Est (hors Chine) ont connu, au début de cette décennie, un déclin dramatique dont ils ne seront pas tous capables de sortir. L'éclatement de l'URSS n'a pas fini de faire sentir ses effets négatifs sur le développement des ex-pays membres, la guerre civile venant annihiler toute perspective de redressement rapide.

Au centre du cyclone se trouve l'Europe de l'Ouest car c'est à travers elle que se fera ou non le rattachement des pays de l'est au monde -de même que pour l'Afrique. Or l'Europe de l'Ouest semble manquer de la volonté politique et des moyens financiers nécessaires à la réintégration de ces pays. Le Japon ne se préoccupe que de sa sphère d'influence -il est vrai gigantesque- en Asie, tandis que les Etats-Unis ont entrepris des politiques intéressantes vis-à-vis de l'Amérique Latine, mais ont tendance à se retirer d'Europe. L'avenir du système-monde dépend donc crucialement de l'Europe qui en a été aussi l'inventeur.